

République Française

Département : YONNE

Arrondissement : Auxerre

TOUCY - Commune

Séance du lundi 06 juillet 2026

Délibération N° DE_058_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
23	20	16
Date de la convocation : 02/07/2026		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le six juillet deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle des Mariages), sous la présidence de Olivier XIBERRAS.

Présents : Olivier XIBERRAS, Anne BRUNET, Aurélien BRAIN, Nathalie PLANCHE, Scarla DEBARD, Robert TOUZEAU, Franck CARRASCO, Coralie DELMOTTE, Baptiste COUDRAY, Delphine DARENNE, Nathalie FAURE, Véronique PINNETERRE, Anne JAMAIS, Lucas PINNETERRE, Vanessa ESTEVES, Gilles DEMERSSEMAN, Gérard PIESYK, Sonia CARREAU, Chantal RAVERDEAU, Benoît COUPECHOUX
Représentés : Olivier MACARD représenté par Olivier XIBERRAS, Gérard GALLET représenté par Aurélien BRAIN, Alain THURET représenté par Sonia CARREAU
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Anne JAMAIS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Attribution des subventions aux associations au titre de l'exercice 2026

- VU** la délibération n° DE_038_2026 portant adoption du budget primitif 2026 de la commune,
- VU** la présentation des demandes de subventions aux différentes commissions concernées par l'attribution de ces subventions,
- VU** l'enveloppe globale allouée aux associations inscrite au budget primitif 2026 de la commune, chapitre 65 – article 65748, voté le 27 avril 2026,
- VU** l'instruction des demandes de subventions par la commission des finances,
- VU** le tableau récapitulatif des demandes de subventions 2026, établi à l'issue de l'examen des dossiers par les commissions concernées,
- CONSIDÉRANT** que les demandes présentées par les associations et organismes privés ont été examinées au regard des critères retenus par la commune,
- CONSIDÉRANT** que la commission des finances a formulé des propositions de montants

à attribuer selon le champ d'intervention de chaque structure,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer le montant des subventions accordées au titre de l'exercice 2026,

Sur proposition de la commission des finances, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE

Article 1 : D'attribuer, au titre de l'exercice 2026, les subventions aux associations et organismes privés selon les montants figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.

Secteur	Association	Montant 2026
Culture	Toucy Folie's	1 200 €
Culture	Estivales	1 000 €
Culture	Quartier des créateurs	500 €
Culture	ACIT Association culturelle intercommunale Toucycoise	1 600 €
Culture	AGAP Amis de la galerie de l'ancienne poste	500 €
Culture	Comité de Jumelage	600 €
Culture	Toucy Animations	2 500 €
Culture	Toucy STORIC	1 000 €
Culture	Lacadencia	700 €
Culture	Sur les traces du Loup	600 €
Culture	Association des autorails touristiques de l'Yonne / train touristique du Pays de Puisaye-Forterre	1 200 €
Culture	Sur le chemin de la maison	300 €
Scolaire	École maternelle	1 400 €
Scolaire	École élémentaire	1 400 €
Social	Comité de souvenir français de Puisaye-Forterre	500 €
Social	MFR Maison Famille Rurale	300 €
Social	Les Ferrol	300 €
Social	ADAVIRS Association départementale aides aux victimes d'infractions	500 €

Secteur	Association	Montant 2026
Social	FNACA	150 €
Social	Amicale de la Vallée de l'Ouanne	150 €
Social	La Californie	200 €
Social	Toucy Entraide	1 000 €
Sport	Moto Club de Toucy MCT	1 000 €
Sport	Rugby Toucy Puisaye-Forterre FTCT	2 800 €
Sport	Union Sportive Toucycoise	26 000 €
Sport	Judo club	1 300 €
Sport	Vélo club	3 000 €
Sport	Toucy Pétanque	700 €
Sport	ACSCPF Association chacun son chemin	250 €

Ne prennent pas part au vote : Nathalie PLANCHE pour l'Association Culturelle Intercommunale Toucycoise (ACIT), Benoit COUPECHOUX, Chantal RAVERDEAU, Sonia CARREAU pour Toucy Animations, Nathalie FAURE pour Toucy STORIC, Anne BRUNET pour Sur le Chemin de la maison, Baptiste COUDRAY pour l'Union sportive Toucycoise.

APPROUVE à l'unanimité des votants le tableau des subventions,

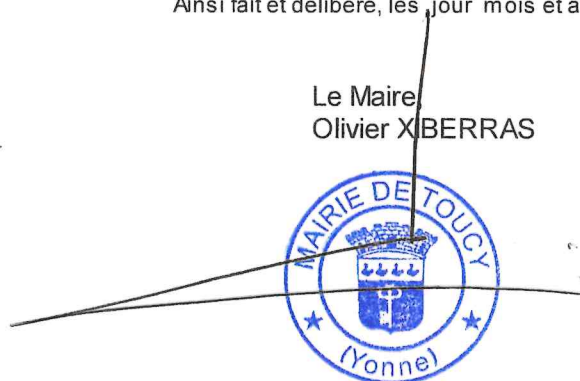
DIT que les crédits budgétaires sont inscrits au budget primitif 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,
Anne JAMAIS



Le Maire
Olivier XIBERRAS



Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le



ID : 089-218904191-20260709-DE_58_2026-AU

